

■ **DMP conseil Sàrl**, à Paudex, rue de la Fontaine 10, c/o Evelyne et Xavier Lonfat, CH-550-1042825-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 22 décembre 2004. But: exploitation d'un bureau d'ingénieur-conseils spécialisé dans les études de transports, mobilité, planification et aménagement. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 22 décembre 2004: un véhicule pour CHF 18'040, accepté pour ce prix, dont CHF 10'000 sont imputés sur le capital social; le solde de CHF 8'040 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Lonfat Xavier, avec une part de CHF 16'000, gérant avec signature individuelle, et Lonfat Evelyne, avec une part de CHF 4'000, sans signature, tous deux de Martigny, à Paudex. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 13600 du 28.12.2004  
(02622046 / CH-550.1.042.825-9)